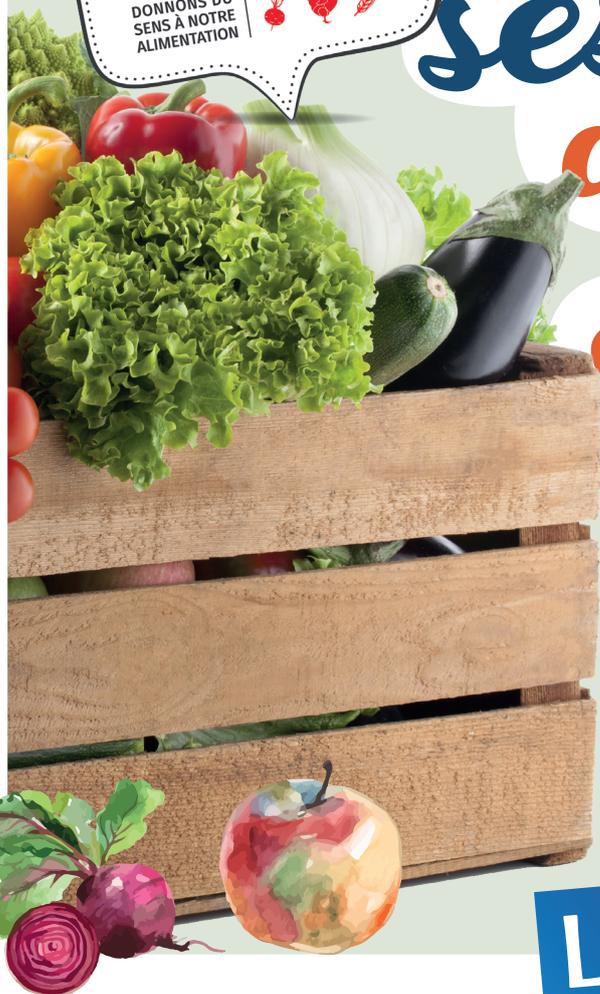


## INÉDIT

Une appli et un guide  
des producteurs locaux



*pour faire  
ses courses  
au rayon  
Loiret*



**Contact presse : Élie Poupin**  
elie.poupin@loiret.fr • 02 38 25 43 38



# SOMMAIRE

- I. Inédit : une appli et un guide des producteurs locaux pour faire ses courses au rayon Loiret
- II. « Mangeons Loiret », un Projet Alimentaire Territorial mis en œuvre depuis 2018
- III. Un regain d'intérêt pour les circuits courts
- IV. Les actions déjà conduites pour relocaliser l'alimentation des Loirétains
- V. Un soutien pérenne du Département en faveur de l'agriculture
- VI. Dates & chiffres clés

## I. INEDIT : UNE APPLI ET UN GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX POUR FAIRE SES COURSES AU « RAYON LOIRET »

Pour la première fois, il est possible de retrouver près de 300 producteurs loirétains en vente directe dans un guide gratuit et une application, comportant également l'intégralité des marchés du département, les initiatives type AMAP, des conseils sur la saisonnalité des produits ou les labels qualité.

Cet ouvrage traduit l'engagement fort du Département et de la Chambre d'agriculture pour promouvoir la richesse, la qualité, et la diversité des produits de notre territoire afin de les faire connaître auprès de tous les Loirétains.

La conception de ce guide s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) « Mangeons Loiret » co-piloté par les deux institutions, partenaires incontournables des territoires et des agriculteurs.

Cette démarche mobilise l'ensemble des acteurs professionnels de l'alimentation (agriculteurs, artisans, distributeurs, transformateurs,...) pour valoriser des produits locaux, de qualité et de saison.

La crise sanitaire a mis à l'épreuve le système agricole et alimentaire mondialisé, et a mis en exergue la nécessité de tendre vers la souveraineté alimentaire de notre territoire. C'est l'objectif de cet engagement dans le projet « Mangeons Loiret ».



## L'appli « Mangeons Loiret » pour accéder au guide en un clic

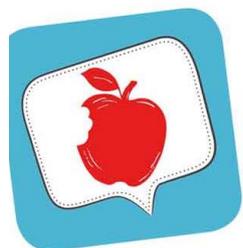
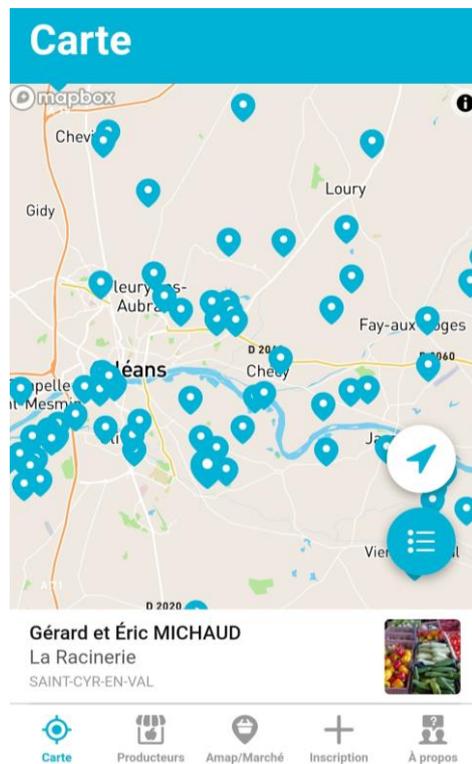
Chaque Loirétain peut accéder au guide gratuitement depuis son smartphone, sur le site et l'application dédiés.

Elle s'installe très simplement sans passer par un store Apple ou Google, à l'aide du QR Code ou à l'adresse ci-dessous :

[mangeonslocal.loiret.fr](http://mangeonslocal.loiret.fr)

Il est possible d'y trouver rapidement les producteurs, AMAP et marchés à proximité de chez soi.

L'application permet ensuite de lancer un itinéraire vers le point de vente en un clic !



Mangeons  
Loiret

Téléchargez  
l'appli



### Une distribution du guide est prévue sur les marchés :

- Gien, samedi 16/10 matin de 9 à 13h, place de la Victoire
- Montargis, mercredi 13/10 matin de 9 à 12h, Place Girodet
- Sully-sur-Loire, lundi 18/10 matin de 9 à 13h, Place de Gaulle
- Pithiviers, samedi 16/10 matin, de 9 à 13h, place des Halles
- Orléans, vendredi 15/10 de 17 à 21h, Place du Martroi

Le guide est distribué plus largement chez tous les producteurs recensés, dans les offices de tourisme, à travers le réseau Tourisme Loiret (restaurateurs, locatifs...) et les Mairies qui le souhaitent.

### Le 22 octobre, une grande journée consacrée aux produits locaux

Afin d'accompagner le lancement du guide, une grande campagne sera menée par le Département tout au long du mois d'octobre, sur tous ses canaux, afin d'inciter chacun à « Faire ses courses au rayon Loiret ».

Elle sera marquée par un temps fort le 22 octobre, sur le parvis de l'hôtel départemental, qui accueillera un marché de producteurs locaux et la mini-ferme pédagogique « Tromignons ».

Une exposition s'installera dans le hall afin de valoriser les producteurs et d'en présenter les produits phares.



Vos producteurs locaux  
vous donnent rendez-vous

[mangeonslocal.loiret.fr](http://mangeonslocal.loiret.fr)

LOIRET, TERRITOIRE DURABLE     

## II. « MANGEONS LOIRET », UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2018

Relocaliser l'alimentation des Loirétains en mobilisant l'ensemble des acteurs professionnels (agriculteurs, artisans, restaurateurs, transformateurs, restauration collective et distributeurs), c'est l'ambition du Projet Alimentaire Territorial (PAT), appelé « Mangeons Loiret » piloté par le Département du Loiret et la Chambre d'Agriculture depuis octobre 2018.



Un programme d'actions a été adopté en juin 2020 pour une mise en œuvre sur 3 ans (2020-2022). 4 engagements déclinés en 18 actions opérationnelles ont été pris :

- Produire une agriculture de qualité et agro-écologique
  - 80 % des agriculteurs du Loiret engagés dans un label qualité en 2025
  - Augmenter le taux de renouvellement des exploitations à 1 installation pour 2 départs d'ici 2025 contre 1 pour 3 actuellement
  - aider à la diversification des exploitations agricoles en réponse aux marchés : fruits à coque, soja, protéagineux, etc.
- Approvisionner durablement tous les circuits de distribution
  - faire émerger des magasins de producteurs, des drives fermiers, etc.
  - développer une plateforme logistique de distribution de produits locaux
  - faciliter l'approvisionnement en matières premières locales des artisans et restaurateurs
- Rendre visibles et accessibles à tous, des produits locaux et de qualité
  - mettre en place un outil de conservation des aliments pour approvisionner les clients toute l'année et valoriser la production locale
  - organiser des événements pour faire connaître l'offre des producteurs en circuits courts
  - augmenter significativement la part de produits locaux en restauration collective : poursuite du déploiement de la plateforme Approlocal

- Informer, rayonner et rassembler autour de l'alimentation de proximité
  - animer un réseau de territoires sur l'alimentation et les démarches infra-territoriales
  - promouvoir « Mangeons Loiret » auprès du grand public
  - mettre en avant et faire connaître les savoir-faire et la diversité des productions locales

### **III. UN REGAIN D'INTERET POUR LES CIRCUITS COURTS**

En 2019, dans le cadre du PAT, une enquête citoyenne alimentaire a permis de mieux cerner les habitudes, pratiques alimentaires et attentes des Loirétains. Plus de 3 000 personnes avaient répondu.

Ainsi, « Bien manger », c'est d'abord préférer des produits de saison (pour 77% des répondants) et des produits locaux (57%).

Il est constaté que les principaux critères de choix des produits au moment de faire ses courses étaient : l'origine (65%), la qualité (63%), la composition (53%) et le prix (44%).

L'enjeu est toutefois d'informer le consommateur. En effet, 22% des Loirétains connaissent peu les productions de leur département pourtant riches et diversifiées ; par ailleurs cette enquête a mis en exergue que 50% des Loirétains qui ne passent pas par les circuits courts ne savent pas où trouver ce type de point de vente et 9% ne connaissent pas ce mode de distribution.

Le guide des producteurs répond ainsi à l'ambition du PAT de faire connaître et valoriser l'offre locale auprès des consommateurs en facilitant l'identification des exploitations en vente directe et des lieux de vente en circuits courts.

## IV. LES ACTIONS DÉJÀ CONDUITES POUR RELOCALISER L'ALIMENTATION DES LOIRETAINS

De nombreuses actions sont déjà menées afin de rendre visible et accessible à tous une alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement, et rémunératrice pour les producteurs du territoire.

### Drive des producteurs



Le Département soutient cette initiative de la Chambre d'agriculture et d'agriculteurs loirétains constitués en association afin de distribuer leurs produits par l'intermédiaire d'un drive.

Les premières livraisons ont été effectuées en décembre 2020 et se poursuivent désormais toutes les semaines sur deux points de retrait :

- à Orléans, sur le parking de la Cité de l'agriculture, 13 avenue des Droits de l'Homme, les jeudis de 17h30 à 18h30
- à Amilly, sous la Halle, place de l'église les vendredis de 17h30 à 18h30

Le drive donne accès à une gamme variée de produits locaux : légumes, viande (poulet, porc, bœuf), produits laitiers (lait cru, yaourts, fromage, faisselle), boissons avec et sans alcool, épicerie, vêtements en laine mohair, plantes, œufs, cosmétiques.

Commandes jusqu'à l'avant-veille minuit sur [www.drive-producteurs-45.fr](http://www.drive-producteurs-45.fr)

## Marchés de producteurs

Depuis juin 2020, le Département offre chaque mois l'opportunité à des producteurs locaux de faire connaître leurs productions à l'occasion d'un marché organisé sur le parvis de l'Hôtel du Département (farines, légumineuses, fromages de brebis, confiture, maraichage, etc.). Ce marché se tient à l'occasion d'une Commission permanente ou d'une Session de l'Assemblée départementale. Le prochain aura lieu le 22 octobre sur le parvis de l'hôtel départemental, lors d'une grande journée consacrée aux produits locaux.



## Approlocal : organiser une logistique de l'approvisionnement local

Approlocal met à disposition des professionnels de l'alimentation (restauration collective, artisans restaurateurs privés, etc.) une véritable plateforme de commandes en ligne pour les aider à développer leur approvisionnement en produits locaux. 100 % des produits mis en vente sur [www.approlocal.fr](http://www.approlocal.fr) sont produits et transformés dans le Loiret.



Depuis son déploiement dans le Loiret en septembre 2019, la priorité a été donnée à la restauration collective des établissements scolaires. En juin 2021, l'outil s'est ouvert à la restauration privée, aux artisans et aux commerçants alimentaires.

Cette plateforme animée par la Chambre d'Agriculture et déployée avec l'aide du Département permet aujourd'hui à 97 fournisseurs du Loiret de vendre 710 produits référencés à 103 acheteurs professionnels : légumes, épicerie, fruits, volaille, produits laitiers, condiments. Un des principaux enjeux est d'assurer la montée en puissance de cette plateforme mais également de résoudre la problématique de la logistique, afin qu'elle puisse s'ouvrir aux commerces d'alimentation générale. Une des priorités du PAT est d'organiser une logistique optimisée sur le territoire.

## Labels et signes de qualité



La demande de certification HVE (Haute Valeur Environnementale) est en constante augmentation du côté des professionnels de l'alimentation et elle vient se positionner aux côtés de la labellisation Agriculture Bio comme gage d'une agriculture durable.

En 2022, la restauration collective va devoir positionner 50% du montant de ses achats sur des produits durables, notamment HVE et AB (20%). À noter également que 40% des consommateurs Loirétains achètent souvent un produit labellisé (cf. enquête « Mangeons Loiret » de 2019).

Le PAT prévoit un objectif de 80% d'agriculteurs loirétains engagés dans un label de qualité d'ici 2025. Pour ce faire, la Chambre d'Agriculture met en place en partenariat avec le Département un accompagnement des agriculteurs vers tous les niveaux de la certification HVE (3 niveaux). En 2020, 67 agriculteurs étaient accompagnés (dont 90% au niveau 3).

## Diversification des filières agricoles

L'une des ambitions du PAT est également d'aider les producteurs à identifier et saisir les opportunités de diversification agricole afin de développer des filières identifiées comme porteuse de forte demande dans le Loiret (fruits à coque, soja, protéagineux, etc.).

Le lancement en 2020 d'une activité de production, de transformation et de valorisation d'une **amande du Loiret** en est une concrétisation : 8 000 amandiers ont été plantés pour développer cette nouvelle micro-filière agricole.



## V. UN SOUTIEN PERENNE DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE LOIRETAINE

Chaque année, le Département octroie une subvention de 237 120 € à la Chambre d'Agriculture du Loiret pour la mise en œuvre des actions du PAT. Auxquels il faut ajouter 50 000 € dédiés à la prévention des situations de fragilité sociale dans le monde agricole (Loiret Ecoute Active).

Le Département, conformément à son projet de mandat 2015-2021, souhaite conforter la place essentielle de l'agriculture dans l'économie loirétaine et préparer au mieux son avenir. Chaque année, depuis 2018, cette politique bénéficie d'une aide financière de plus d'un 1 M d'€ de la part du Département.

### Loiret Ecoute Active

La Chambre d'Agriculture du Loiret déploie le dispositif Loiret Ecoute Active depuis six ans, avec l'aide financière du Département (50 000€ en 2021, 270 000€ au total depuis 2016).

Les objectifs poursuivis par ce dispositif sont les suivants :

- prévenir les situations de difficultés,
- accompagner les agriculteurs lors de crises,
- accompagner les filières et territoires fragilisés,
- améliorer la connaissance des agriculteurs et des agricultures du territoire,
- identifier les opportunités et menaces pour les exploitations agricoles et filières du Loiret,
- limiter l'isolement des exploitants du Loiret,
- améliorer la résilience des exploitations du Loiret,
- connaître et anticiper les projets des agriculteurs du Loiret,
- aider les exploitants à passer en mode projet et à concrétiser leur projet.

Le soutien financier du Conseil Départemental permet de mobiliser une équipe de conseillers à la Chambre d'Agriculture du Loiret dédiée à Loiret Ecoute Active et de faire bénéficier gratuitement cette prestation de conseil aux agriculteurs du Loiret qui en ont besoin. En 2020, 246 exploitations agricoles ont été contactées, 183 entretiens réalisés ayant généré plus de 225 sollicitations auprès de l'équipe de conseillers.

## VI. DATES & CHIFFRES CLES

**261** producteurs en vente directe, **30** initiatives type AMAP, et **93** marchés référencés sur **180** pages dans la 1<sup>ère</sup> édition du guide des produits locaux

**237 120 €** : aide du Département à la Chambre d'Agriculture pour le PAT en 2021

**50 000 €** : aide du Département à la Chambre d'Agriculture pour LEA en 2021

**2020-2022** : mise en œuvre des actions du PAT

**2018** : début d'élaboration du PAT

**1 M€** : budget du Département consacré à l'agriculture chaque année





# Faites vos courses au rayon Loiret

[mangeonslocal.loiret.fr](http://mangeonslocal.loiret.fr)



Département du Loiret • Territoire durable  
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45 • [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)

